



## LE CLUB DES CAMPEURS DE SAINT-HYACINTHE INC.

### DEMANDE D'ADHÉSION

#### HOMME

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ appartement n° \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone résidence : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Téléphone cellulaire : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_  
Employeur \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

#### FEMME

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
Téléphone cellulaire : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_  
Employeur \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
DATE : ANNIVERSAIRE DE MARIAGE \_\_\_\_\_ ou DE CONJOINT DE FAIT \_\_\_\_\_

#### ENFANT(S)

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_

#### DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Tente                         | <input type="checkbox"/> Roulotte à sellette de ..... pieds |
| <input type="checkbox"/> Tente-roulotte de ..... pieds | <input type="checkbox"/> Motorisé classe A de ..... pieds   |
| <input type="checkbox"/> Roulotte de ..... pieds       | <input type="checkbox"/> Motorisé classe C de ..... pieds   |

Nous soussignés, sollicitons notre adhésion au Club des Campeurs de Saint-Hyacinthe Inc. en qualité de membre actif et nous nous engageons à observer les règlements qui régissent pour la bonne marche des activités de ce club.

Signatures : \_\_\_\_\_

Parrainé par : \_\_\_\_\_ Membre n° \_\_\_\_\_

**NB : À remettre au secrétaire ou à un membre de la direction. Merci !**

(Voir au verso)

#### RÉSERVÉ À LA DIRECTION

Demande d'adhésion remise le \_\_\_\_\_

Acceptée le \_\_\_\_\_

Nouveau membre n° \_\_\_\_\_



## LE CLUB DES CAMPEURS DE SAINT-HYACINTHE INC.

AMIS CAMPEURS,

Vous désirez vous joindre au Club des Campeurs de Saint-Hyacinthe Inc., nous en sommes ravis, mais avant de signer votre demande d'adhésion, permettez-nous de revoir avec vous, les « Obligations d'un membre ».

Afin de conserver son droit de demeurer membre actif et en règle du Club des Campeurs de Saint-Hyacinthe Inc., tout membre devra :

- 1) Payer sa cotisation de membre annuelle selon la date exigée par le Conseil d'administration;
- 2) Effectuer un minimum de trois (3) présences, durant la saison de camping, comportant au moins un coucher, soit le vendredi soir ou le samedi soir. Nos activités se déroulent du début mai à la fin de septembre.
- 3) Animer une fin de semaine comme chef de camp. Pour un nouveau membre actif, il devra animer une fin de semaine l'année suivante de son adhésion dans le Club des Campeurs de Saint-Hyacinthe. À défaut de s'y conformer, le Conseil d'administration pourra suspendre le membre selon l'article VII A).
- 4) Respecter les articles du « Code d'éthique » du Club des Campeurs de Saint-Hyacinthe. Ces dix-neuf (19) points sont détaillés dans le livre des campeurs, aux pages B 15 et B 16 et les détails de ces dix-neuf (19) points, sont disponibles sur demande.

Nous avons lu et nous acceptons de nous conformer aux « Obligations d'un membre ».

Copie conforme du texte au verso de la demande d'adhésion complétée le \_\_\_\_\_.

Initiale du futur membre : \_\_\_\_\_

Initiale d'un membre du conseil d'administration : \_\_\_\_\_